

DEPLACEMENTS



CELEBRATIONS

BATIMENTS

TERRAINS

ENGAGEMENTS

MODES DE VIE

Enjeux écologiques et spirituels

Jésus parcourait toutes les villes et les villages, enseignant dans les synagogues, prêchant la bonne nouvelle du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité. Matthieu 9: 35 ¶ Fais-toi un bateau avec des arbres résineux. Tu disposeras cette arche en compartiments et tu l'enduiras de poix dedans et dehors. Voici comment tu la feras: l'arche aura 150 mètres de long, 25 de large et 15 de haut. Tu feras une ouverture à l'arche et tu la feras d'une cinquantaine de centimètres depuis le haut. Tu placeras une porte sur le côté de l'arche. Tu construiras un étage inférieur, un deuxième et un troisième étage. Genèse 6: 14-16

La Bible nous raconte des déplacements d'hommes ou même de peuples entiers. C'est elle qui a notamment permis la diffusion de la foi chrétienne sur une grande partie du pourtour méditerranéen et au-delà.

Aujourd'hui, les voyages n'ont jamais été aussi économiques et faciles à entreprendre, l'internationalisation des échanges se massifie et engendre une inflation de « besoins ». Les économistes prévoient un doublement des transports, tous moyens confondus, d'ici 20 ans. Or, cette hyper-mobilité est vorace en énergies, notamment fossiles, et source de pollutions, de consommation d'espaces consacrés aux infrastructures, de stress...

Lorsqu'on pense à l'impact d'une église ou d'une communauté locale, les déplacements ne sont pas notre première idée. Toutefois les transports sont un enjeu considérable puisque ce secteur émet 38% des émissions de gaz à effet de serre en France, dont la très grande majorité est liée au transport routier. C'est aussi l'un des secteurs où les émissions ont tendance à augmenter. Si on se place au niveau d'un ménage, c'est même le premier poste d'émissions de

CO2 avec plus de la moitié des émissions individuelles, dont 79% liées aux véhicules automobiles, 19% à l'avion et 1% aux transports en commun. Ce volume d'émission représente donc à lui seul plus que ce qu'une éthique d'équité mondiale permettrait à chacun de nous d'émettre dans une année. En effet si l'on considère que la terre peut "absorber" naturellement 2,9 GT de CO2 et que nous sommes 7,5 milliards sur la terre, cela revient à dire qu'un objectif d'équité revient à ne pas dépasser 1,6 tonnes équivalent CO2 par personne et par an (un Français moyen émet 7 t d'équivalent CO2). L'enjeu est donc de taille dans le style de vie des fidèles, comme des autres habitants de notre pays.

Le texte de la Genèse sur l'arche par Noé, détaille la construction d'un gigantesque "transports en commun" et peut donner l'impression d'un sujet "technique" susceptible de nous décourager. Pourtant pour contenir les émissions liées aux transports, une communauté locale peut prendre bien des initiatives.



Bilan carbone des ménages Français

Emissions de gaz à effet de serre par secteur

A savoir

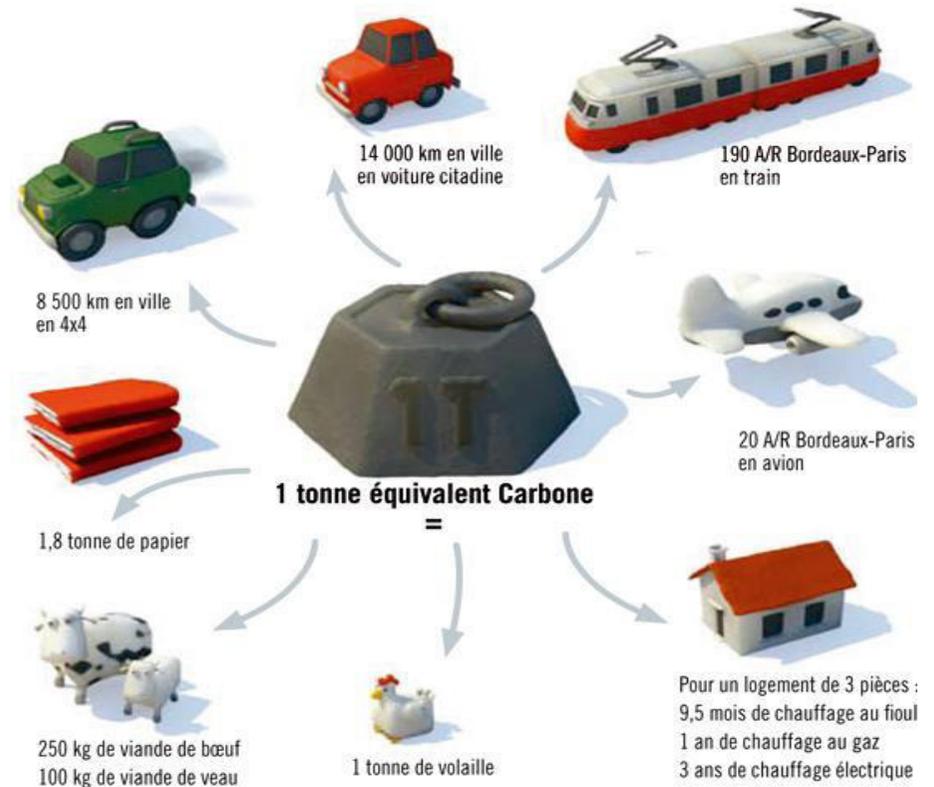
Outre les émissions de gaz à effet de serre, les transports constituent une source importante de pollution locale, en particulier dans les grandes agglomérations. Nous savons par exemple que les particules fines (PM 2,5 largement liées aux moteurs diesel) causent plus de 40 000 morts prématurées par an en France, selon le rapport 2017 de l'Agence européenne de l'environnement, les dioxydes d'azote (NO2) et l'ozone (O3) sont responsables d'une proportion non négligeable de ces décès. Ces polluants sont également largement liés aux véhicules motorisés. De plus, les infrastructures routières et leurs à-côtés (parkings) et le mitage (forme d'étalement urbain non continue rendue possible par l'usage quotidien de la voiture) sont parmi les grands responsables de l'artificialisation des territoires, ce qui génère des pertes de capacité agricole et de biodiversité.

En plus de déplacements pour les célébrations et les réunions, nos communautés organisent souvent des déplacements collectifs : camps de jeunes, voyages, pèlerinages, rassemblements, retraites sur une journée ou une période plus longue (Lourdes, Rome, Terre sainte, Protestants en fête, JMJ...). Les choix de destination et des moyens de transports auront un impact sur les émissions de la communauté. En particulier le transport aérien est responsable de près de 5% des émissions mondiales et sa croissance est la plus importante.



La pollution de l'air tue !

Les ravages de l'artificialisation des sols



Notre Église peut agir

Facile !

Les usages des fidèles et du pasteur/curé seront très différents selon la configuration.

En milieu urbain, lorsque les personnes peuvent venir à pied la question se pose peu, à moins que l'usage de la voiture relève d'un fait "culturel". Nous savons en effet que l'auto répond tout autant à des besoins de reconnaissance sociale qu'à une simple fonction de déplacement. Dans ce cas un travail en profondeur sur nos "valeurs" sera nécessaire...

Même en ville, certaines personnes fréquentent une église qui n'est pas toujours la plus proche.



- Il sera possible, par exemple, de réserver l'usage d'un **parking** aux personnes avec des problèmes de santé et de veiller au **bon accueil des cyclistes**, en installant un lieu pratique où attacher leurs vélos. L'installation d'arceaux (mieux que les râteliers) peut être le fait de l'église ou peut être demandé à la commune s'il s'agit d'un espace public.
 - L'usage de **vélos électriques** peut être une solution très agréable lorsqu'on est confronté à des pentes importantes ou pour les personnes d'âge avancé.
-
- En milieu rural ou périurbain** ou lorsqu'une paroisse recouvre plusieurs villages ou que la célébration est tournante, la question est tout autre.

- L'enjeu sera alors de veiller à favoriser le **co-voiturage** afin que les voitures soient remplies au maximum.
- Il existe parfois des transports en commun ou des "transports à la demande" méconnus des automobilistes. Il sera utile de faire apparaître ces possibilités
- sur les documents paroissiaux (feuille, affiches etc.).
- Afin de favoriser l'attention au sujet, on pourra s'appuyer sur la **Semaine de la mobilité** (fin septembre) qui tombe pendant le temps pour la Création (1er septembre au 4 octobre) pour proposer d'inclure l'église dans le périmètre d'une "Journée sans voiture" ou pour organiser des dimanches du vélo, une bourse aux vélos ou une conférence sur le sujet.
- Il sera alors possible de proposer des "**Vélobus**" où plusieurs cyclistes adultes et/ou enfants peuvent faire tout ou partie du trajet ensemble. Cela va les sécuriser et faciliter des déplacements futurs, sans compter que ce sera l'occasion de gonfler les roues, réviser les freins...afin d'être prêts pour une prochaine occasion.
- Concernant les déplacements **du pasteur ou du curé**, l'usage du vélo peut avoir une **valeur exemplaire** non négligeable. De plus, cela contribuera à garantir la bonne santé et la forme physique en contribuant

Allons plus loin

Le vélo est souvent une alternative sérieuse à la voiture : à 15 km heure, le déplacement devient tout à fait raisonnable. Toutefois, la circulation à vélo est souvent freinée par des craintes souvent liées au manque de pratique.

à prévenir les maladies cardio-vasculaires.

- De même, la récupération et la réparation de quelques vélos peuvent permettre de constituer un petit "parc paroissial" qui peut être mis à disposition des personnes en charge du secrétariat, de la logistique, du catéchisme, de la chorale...
- Lorsque les distances sont trop importantes, si les moyens des paroissiens le permettent, **une voiture hybride ou électrique** pourrait être utilisée, surtout dans des régions qui font face à une forte pollution locale. Une **installation de recharge** pourrait être installée à proximité du lieu de culte. Cela peut être demandé à la commune, l'intercommunalité ou le département, selon les cas de figure.
- La communauté peut aussi **demander à la commune** un itinéraire cyclable, une rue ou une zone 30km/h pour accéder à l'église. C'est un excellent moyen de favoriser les circulations douces tout en permettant une cohabitation

des différentes modes de transports, en effet cela sécurise les cyclistes et autorise (par défaut) la circulation des vélos dans les deux sens.

- Enfin, il est utile que l'organisation des cultes prenne en compte le facteur des transports afin que cela fasse partie des critères de choix selon le type de célébration, l'affluence prévue...
- Un parking surdimensionné est un mauvais signal, il sous-entend qu'il est logique de se rendre aux célébrations et réunions en voiture individuelle. N'hésitez pas, si votre parking n'est complet que quelques fois par an, à en "renaturaliser" une partie. Voir la fiche Biodiversité.

Lors de **voyages ou pèlerinages**, on prêtera attention au moyen de transport choisi. On pourra imaginer des pèlerinages à pied (St Jacques de Compostelle remporte un énorme succès, il existe aussi le Chemin des Huguenots ou le chemin pour Assise) ou en train + vélo.



[Dossier mobilité durable](#)

ILS L'ONT FAIT

Un râtelier à vélo pour l'église de saint André de Massiac (Puy de Dôme) A la suite de leur projet éco-école et dans la lignée de l'encyclique Laudato Si', les écoliers de Saint André ont demandé à la municipalité d'installer un râtelier à vélo sur la place de l'église.

Le vélobus de Romans-sur-Isère

Chaque été à la fin de l'année scolaire, la paroisse protestante de Romans sur Isère organise sa journée de paroisse à l'extérieur, à 9 km du temple. En remplissant l'éco-diagnostic est venue l'idée de proposer aux paroissiens qui le

souhaitaient et le pouvaient de faire ce trajet à vélo. Rendez-vous est donc donné au temple 1h30 avant le début de la journée et résultat : un tiers des participants venus à vélo, plus de familles avec enfants que d'habitude. Cette expérimentation a généré la prise de conscience qu'il existe des alternatives à la voiture et une grande envie de réitérer l'aventure l'année prochaine !

Un vélo électrique comme cadeau au curé

Pour son 50ème anniversaire, les paroissiens de Notre Dame de la Croix de Ménilmontant ont souhaité offrir à leur curé un cadeau destiné à lui montrer leur affection, leur reconnaissance et leurs encouragements face aux côtes bien raides du quartier. C'est pourquoi un vélo électrique lui a été offert, dans la bonne humeur générale.

